

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE LAC-MÉGANTIC

**PROJET DE RÈGLEMENT NO 2023-17**

**RÈGLEMENT N° 2023-17 MODIFIANT LE RÈGLEMENT N° 1700  
CONCERNANT LA GESTION DURABLE DES EAUX ET LES RACCORDEMENTS  
AUX SERVICES MUNICIPAUX**

ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné et que le projet de règlement a été présenté et déposé lors de la séance du conseil tenue le 19 septembre 2023, sous la minute **23-XXX**.

Le conseil municipal décrète ce qui suit :

1. Les articles 4.10 à 4.10.9 concernant les « ACCÈS VÉHICULAIRES » du Règlement n° 1700 sont abrogés.
2. Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

**ADOPTÉ À LAC-MÉGANTIC**, le 19 septembre 2023.

M<sup>me</sup> Nancy Roy,  
Greffière

M<sup>me</sup> Julie Morin,  
Mairesse